

# Lutte contre la corruption : la Côte d'Ivoire gagne 06 places à l'échelle mondiale (Rapport)

Selon le dernier rapport de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2022 de l'Organisation Non Gouvernementale Transparency International paru ce 31 janvier, la Côte d'Ivoire a gagné six (06) places dans le classement de perception et obtenu un (1) point dans le rang en passant de 36/100 à 37/100.

Classée 99e sur 180 pays, la Côte d'Ivoire peut se réjouir d'avoir gagné 06 places en passant du 105e en 2021 au 99e rang en une année.

Selon une note parvenue à Abidjan.net, ce bond qualitatif de la Côte d'Ivoire est le résultat des actions menées par le Chef de l'Etat SE. Alassane OUATTARA, qui ne cesse d'œuvrer afin de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays les moins corrompus. Au nombre des réformes institutionnelles, la création en 2021 du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MPBGLC).

Avec à sa tête le Ministre Epiphane ZORO, ce département ministériel a mené au cours de l'année 2022, de nombreuses actions, notamment des campagnes intensifiées de lutte contre la corruption doublée d'opération de vérification d'allégations (Opérations Coup de poing) dans les secteurs les plus touchés par le phénomène.

Ces opérations se sont soldées par la mise en cause, l'interpellation, la suspension et la radiation de plusieurs agents et fonctionnaires de l'Etat dans le secteur de la police, de l'administration territoriale, des transports, de la santé, de la justice et des impôts.

Par ailleurs, le MPBGLC a mis en place la Plateforme de dénonciations des Actes de Corruption et Infractions Assimilées (SPACIA) dont la mission est de recueillir les signalements des cas de corruptions des usagers, de procéder à leurs traitements, d'en saisir les autorités compétentes et d'assurer le suivi des mesures

prises. A ce jour, cette plateforme a enregistré 519 signalements via ses canaux de dénonciation.

Une vaste campagne de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national a été menée à travers des spots télé et radio en 7 langues locales, de l'affichage, des tournées de sensibilisation et d'éducation de différentes couches socioprofessionnelles dénommées « Rencontres Anti-Corruption (RAC) » conduites dans les villes de Yamoussoukro et de San-Pedro.

Plusieurs sessions et ateliers de renforcement des capacités à l'endroit des groupes cibles (parlementaires, inspecteurs d'Etat, dirigeants sociaux, société civile, magistrats, commissaires de police, chefs d'entreprises privées, cadres de l'administration publique, rois et chefs traditionnels, artistes...) en matière de budget-programme, de contrôle de performance, d'audits en projets, de participation citoyenne à la politique budgétaire et de bonne gouvernance.

Une plateforme des journalistes d'investigation en matière de bonne gouvernance a été mise en place avec la formation de 60 professionnels des médias et de la communication dont l'objectif est d'outiller les journalistes dans leur rôle de détection, de prévention, de sensibilisation et de lutte contre le fléau de la corruption.

Au regard de sa mission de prévention, le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption a aussi mis en place un Programme National de Renforcement de Capacités des acteurs publics et privés. Baptisé "Moralis", ce programme national de formation vise la moralisation de la vie publique et se donne pour mission de sensibiliser les acteurs publics et privés aux valeurs de responsabilité, de redevabilité et de reddition des comptes. L'élaboration d'un Programme National de Formation fait suite à neuf ateliers de co-construction avec les acteurs publics et privés. Une phase pilote de l'implémentation de ce plan de formation a été réalisée en marge de la célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (JILC) 2022.

Les efforts de l'Etat ivoirien ont été reconnus et encouragés par la communauté internationale avec la désignation, en novembre 2022, du Ministre de la Promotion

de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption, Monsieur Epiphane ZORO, en qualité de Président de l'Académie International Anti-Corruption (IACA) pour le mandat 2022-2023, lors de la 11ème session de l'Assemblée des Parties de l'Académie Internationale Anti-Corruption (IACA) qui s'est tenu à Vienne, en Autriche. Créée le 2 septembre 2010, l'IACA compte à ce jour 80 Parties dont 76 Etats et 4 Organisations Internationales avec pour objectif, la promotion de la Bonne Gouvernance et la prévention et la lutte contre la corruption.

Pour cette année 2023, le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption entend mettre en œuvre plusieurs projets majeurs, entre autres, l'élaboration du décret d'obligation de mise en place de dispositifs de conformité anti-corruption dans les entités publiques et privées (Décret d'obligation de mise en conformité des entités publiques et privées conformément à l'Ordonnance N°2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées), le décret de mise en place d'un Bureau National de Conformité, l'élaboration de la politique de protection des lanceurs d'alerte, la mise en place de l'indice national de gouvernance, etc.

Le MPBGC prévoit enfin, le renforcement de la communication et de la sensibilisation sur la promotion de la bonne gouvernance et les méfaits de la corruption ainsi que la production d'un rapport national sur la perception de la corruption en Côte d'Ivoire.

Afin d'apporter une plus-value à ses actions terrain, le Ministre Epiphane ZORO envisage, la création à Yamoussoukro de l'académie de leadership transformateur avec la mise en place d'un centre d'excellence et la formation des spécialistes en bonne gouvernance. Cette académie servira de centre d'excellence pour la promotion de l'ivoirien nouveau.

Pour rappel, l'Indice de Perception de la Corruption est devenu le principal indicateur, à l'échelle mondiale, de la corruption dans le secteur public.

Il permet de classer 180 pays et territoires en fonction de ce critère, en utilisant des données provenant de 13 sources externes, dont celles de la Banque mondiale, du Forum économique mondial, de sociétés privées de conseil et de

gestion des risques, de groupes de réflexion et autres. Les scores attribués reflètent l'opinion d'experts et de personnalités du monde des affaires.

A. N